



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE** **VIVRE,
ENSEMBLE**

Délégation à la Sécurité Routière

DSR/ERPC/BRF

AVIS DE FORMATION

APPROFONDISSEMENT ÉVALUATION PERMIS B Sessions 2025

Au-delà des formations obligatoires, les inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière (IPCSR) et les examinateurs mis à disposition des BER volontaires peuvent avoir besoin de formations d'approfondissement à l'évaluation.

C'est pourquoi une action consistant en une réactualisation des connaissances et des pratiques professionnelles d'évaluation concernant la procédure B est proposée dans le cadre de la formation continue.

Cette formation apporte les éléments juridiques et techniques nécessaires à l'amélioration des pratiques professionnelles. Ses modalités et contenus sont adaptés de façon à répondre aux difficultés particulières rencontrées par les agents concernés.

Objectifs de la formation :

- Réactualiser les connaissances et les compétences en matière d'évaluation des candidats à l'examen de la catégorie B du permis de conduire ;
- Savoir réaliser des examens B de qualité dans le respect de la procédure d'évaluation B ;
- Harmoniser les pratiques dans l'évaluation de la catégorie B du permis de conduire.

Programme :

- Rappel théorique : consignes de départ, définition des compétences et des notations, élaboration des parcours d'examen, modalités et principes d'évaluation, relevé des indices positifs et négatifs, verbalisation des indices négatifs et positifs pertinents et du constat de l'erreur éliminatoire, processus de raisonnement ;
- Pratique : simulation de mise en place d'examens complets avec réalisation du bilan de compétences.

<u>Durée de la formation</u>	2 jours
<u>Nombre de stagiaires / session</u>	12 agents maximum par session
<u>Public cible</u>	IPCSR et examinateurs
<u>Lieu de la formation</u>	INSERR à Nevers (58)
<u>Dates des sessions</u>	- du lundi 1 ^{er} septembre 2025 à 13h30 au mercredi 3 septembre 2025 à 12h00
	- du mercredi 3 septembre 2025 à 13h30 au vendredi 5 septembre 2025 à 12h00